

## PUBLICITE PREALABLE POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'UN FOOD TRUCK SUITE À MANIFESTATION D'INTÉRÊT SPONTANÉ

*Publicité du 02/10/2024 au 16/10/2024 inclus*

Objet : La Ville de Rueil-Malmaison a été sollicitée de façon spontanée pour l'implantation et l'exploitation d'un commerce de vente ambulante (*Food Truck*) sur le domaine public communal, stationné rue Georges Sand.

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), s'agissant d'une demande d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique par le biais d'une manifestation d'intérêt spontané, la Commune est tenue de procéder à la publicité avant d'envisager de délivrer cette autorisation, afin d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats.

### 1. Description de l'occupation

La Ville de Rueil-Malmaison met à disposition un emplacement pour l'implantation et l'exploitation d'un **commerce de vente ambulante Food Truck, situé rue Georges Sand.**

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre personnel.

### 2. Nature de l'activité proposée

Restauration rapide.

### 3. Durée de l'occupation

L'occupation est temporaire, précaire et révocable à tout moment, sans indemnité, pour tout motif ou nécessité d'ordre public, d'intérêt général et en cas notamment de non observation du présent arrêté ou de la réglementation en vigueur.

La présente autorisation est prévue pour une durée allant du 4 novembre 2024 au 31 décembre 2025. Elle pourra faire l'objet d'une demande de renouvellement annuelle.

#### **4. Conditions de l'occupation**

Le bénéficiaire s'engage à respecter, en toutes circonstances, les Lois et Règlements se rapportant à l'occupation des lieux ainsi qu'à l'activité autorisée.

Les prescriptions techniques de l'utilisation sont décrites dans le projet de convention.

Conformément à l'article L.2125-3 du CG3P ainsi qu'à la délibération n°38 du Conseil municipal du 2 avril 2024, la présente autorisation donne lieu au paiement d'une redevance d'un montant de 20,50€ / jour d'exploitation (Zone 2)

#### **6. Modalités de sélection**

Cette consultation est réalisée suite à une manifestation d'intérêt spontané de manière à réaliser une mise en concurrence équitable et garantir une offre de qualité.

#### **7. Critères de sélection des candidatures**

Les critères suivants seront pris en compte :

- Qualité des repas, la Ville privilégiant une restauration rapide saine, équilibrée utilisant des produits frais et de saison
- Variété des menus
- Prix raisonnables, les principaux clients étant des étudiants Lycéens
- Conditions d'hygiène du Food truck.

#### **8. Composition du dossier de candidature**

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- le détail de l'activité commerciale proposée : type de restauration, précision sur le type de licence de boissons, horaires d'exploitation, présentation des menus et des produits utilisés, prix pratiqués, etc.
- une photocopie de l'inscription au registre du commerce (datant de moins de 3 mois) ;
- un extrait KBis ;
- une photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'occupant ;
- une photocopie de la carte de commerçant ambulant de l'occupant ;

- une copie de l'attestation de conformité de l'hygiène alimentaire délivrée par la Direction départementale de la protection des populations ou un récépissé de la déclaration d'existence auprès de la Direction départementale de la protection des populations ;
- une copie de la licence d'autorisation d'un débit de boissons et/ou de la licence de restauration, ainsi que la copie du permis d'exploitation visé à l'article L.3332-1-1 du Code de la santé publique ;
- une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitant et assurance du véhicule ;
- une note de présentation de l'expérience professionnelle de l'occupant (maximum 1 page recto/verso) ;
- Une présentation de l'offre et du projet de restauration proposée.

Les candidatures doivent être adressées sous pli cacheté en mains propre ou via la poste, au plus tard le mercredi 16 octobre 2024 à l'adresse suivante indiquée à l'article 10 du présent avis.

Le pli contiendra l'ensemble des éléments indiqués supra.

Toute offre reçue hors délai, ou incomplète, ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée, le cachet de la poste faisant foi.

## **9. Modalités de sélection**

La Ville analysera les candidatures au vu des critères cités ci-dessus et choisira la candidature la plus pertinente, celle répondant le mieux au besoin.

La présente publicité préalable est faite sur le site internet de la ville de Rueil-Malmaison et restera en ligne jusqu'au 16 octobre 2024.

## **10. Dépôt de la candidature**

Par courriel :

Le courriel devra être adressé au service de la Commande publique à l'adresse suivante : [marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr](mailto:marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr).

L'objet du courriel devra être le suivant : « **24176\_CONV\_ODP\_FOODTRUCK**  
**Dépôt de candidature + nom du candidat** »

Par courrier :

Le pli contenant la candidature devra être remis à l'adresse suivante :  
Hôtel de Ville - Service de la Commande publique – 2eme étage  
13 boulevard du Maréchal Foch

92501 RUEIL-MALMAISON CEDEX

Le pli comportera le nom du soumissionnaire et la mention :  
« **24176\_CONV\_ODP\_FOODTRUCK – NE PAS OUVRIR** ».

Rappel : les candidatures devront être déposées le jeudi 16 octobre 2024 au plus tard.

## **11. Renseignements**

Les renseignements administratifs complémentaires sont à demander auprès du service de la Commande publique, par mail, à l'adresse suivante : [marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr](mailto:marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr).

Les renseignements d'ordre techniques sont à demander auprès du service Commerce, par mail, à l'adresse suivante : [commerceartisanat@mairie-rueilmalmaison.fr](mailto:commerceartisanat@mairie-rueilmalmaison.fr)

Pour toute demande d'informations ou pour déposer sa candidature (par mail ou papier), merci d'adresser votre demande par mail à l'adresse [marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr](mailto:marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr).